

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 MAI 2021
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos (sans public) et en visioconférence le 11 mai 2021 à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance en huis clos
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2020
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2021
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2021
- 1.9. Adoption du règlement 2021-011 décrétant une dépense et un déboursé de 202 019\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques
- 1.10. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens : délégation du pouvoir d'inspection, de saisie et d'enquête à l'inspecteur municipal et son adjoint.
- 1.11. Droits sur les substances assujetties provenant de carrières et de sablières – Demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix – Adhésion à l'Entente intermunicipale
- 1.12. Vente du F-350 nouvel appel d'offres en attente des soumissions
- 1.13. Affichage des avis public
- 1.14. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 1.15. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité
- 1.16. Fin d'entente avec la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour le camion-citerne
- 1.17. Décès de monsieur Ghislain Ménard
- 1.18. Modification de la résolution 2018-11-404 sur l'octroi d'un contrat pour la vidange des installations septiques

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'avril 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 avril 2021
- 2.3. BUZINESS : autorisation de paiement pour honoraires professionnels
- 2.4. Garage municipal : budget pour travaux d'amélioration
- 2.5. Groupe Villeneuve : autorisation de paiement pour le balayage des rues
- 2.6. Dignard Éthier : autorisation des factures 8016 et 8160 pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2020
- 2.7. Deveau : autorisation de paiement pour honoraires professionnels
- 2.8. Le Groupe Gesfor : autorisation de paiement pour honoraires professionnels

3. Ressources humaines

- 3.1. Remboursement des frais de formation « Piégeage et gestion des animaux à fourrure (PGAF) au montant de 200.00\$
- 3.2. Grille salariale des cols blancs et cols bleus : acceptation et autorisation de versement des ajustements
- 3.3. Implication du responsable des loisirs dans divers comités
- 3.4. Processus de recrutement pour un inspecteur en bâtiment adjoint

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Enseigne pour le nouveau garage : acceptation d'une proposition
- 4.2. Radars pédagogiques : acceptation d'une offre entreprise Signel Service Inc.
- 4.3. Coupe et ramassage de foin aux installations d'eau potable : mandat à la direction générale
- 4.4. Réparation d'asphalte : autorisation de travaux
- 4.5. Nettoyage des égouts pluviaux et sanitaires

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistique avril 2021 du service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats

7. Environnement

- 7.1. Statistique mensuelle pour les matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
- 8.2. Réfection du terrain de volley-ball : autorisation de dépense
- 8.3. Remplacement du module d'accueil à la bibliothèque : autorisation de dépense
- 8.4. Journal touristique 2021 : autorisation de dépense
- 8.5. Soccer : projets d'activités réduites pour la saison 2021
- 8.6. Projet estival aux Montagnes Noires : adhésion de la municipalité
- 8.7. Construction d'une passerelle d'accès

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur Christian Beauchamp, maire
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp

1.3 2021-05-195 OUVERTURE DE SÉANCE EN HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais rendre publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public ainsi qu'en visioconférence et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC REÇUES PAR COURRIEL

Aucunes questions ou demandes.

1.5 2021-05-196 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2021-05-197 DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2020

Le conseil prend acte du dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2020 conformément aux articles 966 et suivants du Code municipal du Québec L.R.Q. chapitre C-27.I. Le rapport sera disponible sur le site internet pour consultation.

1.7 2021-05-198 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 AVRIL 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2021-05-199 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2021-05-200 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-011 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN DÉBOURSÉ DE 202 019\$ AUX FINS DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2021-011 décrétant une dépense et un déboursé de 202 019\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2021-05-201 RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS : DÉLÉGATION DU POUVOIR D'INSPECTION, DE SAISIE ET D'ENQUÊTE À L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET SON ADJOINT

ATTENDU que le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens est entré en vigueur en mars 2021;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil délègue à l'inspecteur municipal et son adjoint, le pouvoir d'inspection, de saisie et d'enquête prévu au règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2021-05-202 DROITS SUR LES SUBSTANCES ASSUJETTIES PROVENANT DE CARRIÈRES ET DE SABLIERES – DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX – ADHÉSION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale a été conclue et modifiée relativement au partage des droits sur les substances transitant sur les territoires participants en 2010;

CONSIDÉRANT qu'à cette époque, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix (ci-après appelée « NDP ») n'avait pas adhéré à cette entente intermunicipale puisqu'elle croyait ne posséder aucune carrière ou sablière sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, des droits acquis ont été reconnus à un exploitant d'une carrière-sablière sur le territoire de NDP;

CONSIDÉRANT que NDP, aux termes de sa résolution numéro 2021-04-06#09, demande aux municipalités participantes d'accepter son adhésion à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que NDP également demande le partage des droits découlant des mesures d'imposition aux municipalités visées par les articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* qui imposent l'obligation à toute municipalité locale dont le territoire comprend le site d'une carrière ou d'une sablière de constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

CONSIDÉRANT que NDP a adopté le 2 mai 2016, son Règlement numéro 1005 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

CONSIDÉRANT que NDP demande aux municipalités participantes qu'elles lui fournissent une copie des registres lui permettant d'établir quelles sont les quantités de substances assujetties provenant des carrières et des sablières de leur territoire respectif qui ont transité sur le territoire de NDP, et ce, à compter des présentes et qu'elle fasse de même;

CONSIDÉRANT que les municipalités faisant partie de l'entente intermunicipale sont : Boileau, Chénéville, Duhamel, Lac-des-Plages, Montpellier, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Papineauville, Plaisance, Ripon et Saint-André-Avellin;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le Conseil de la municipalité de Papineauville accepte que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix adhère à l'entente intermunicipale relative aux carrières et sablières et ainsi avoir droit au partage des droits découlant des mesures d'imposition aux municipalités visées.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.

1.12 2021-05-203 VENTE DU F-350 :

ATTENDU qu'un second processus d'appel d'offres a été lancé pour la vente du Ford F-350 du service des travaux publics;

ATTENDU qu'en date du 10 mai 2021, les propositions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	F-350
Sarah Koury	500\$
Jean-Yves Carrière	505\$

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition de monsieur Jean-Yves Carrière au montant de 505\$ plus tps pour l'acquisition du F-350.

Que la direction générale soit responsable de préparer le contrat de cession du véhicule que cette dernière soit autorisée à en faire la signature pour et au nom de la municipalité.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière reprend sa place à la table des délibérations. Il prend de nouveau part à la présente séance.

1.13 2021-05-204 AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre à jour la liste des endroits pour l'affichage des avis publics municipaux;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise l'affichage des avis publics aux endroits suivant :

- Au bureau municipal, 188, rue Jeanne-d'Arc
- Au bureau de poste
- Sur le site internet municipal : www.papineauville.ca

La résolution 2000-12-020 est par les présentes abrogée à toutes fins que de droit.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14

2021-05-205 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'une discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15

2021-05-206 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le conseiller Laurent Clément, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2021-000 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.
- Dépose le projet de règlement 2021-000 intitulé Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

1.16 2021-05-207 FIN D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS POUR LE CAMION CITERNE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil prend acte de la résolution 2021-04-101 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, laquelle indique le non-renouvellement de l'entente de fourniture de la citerne incendie et expirant le 31 décembre 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17 2021-05-208 DÉCÈS DE MONSIEUR GHISLAIN MÉNARD

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que le conseil municipal de Papineauville offre ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Ghislain Ménard suite à son décès.

Ses fonctions de directeur général de la MRC de Papineau durant de nombreuses années ont permis aux membres du conseil et au personnel municipal de le côtoyer à maintes reprises. Nous garderons le souvenir d'un homme gai, attentionné et impliqué.

1.18 2021-05-209 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2018-11-404

ATTENDU l'adoption de la résolution 2018-11-404 octroyant à la compagnie Épursol un contrat de trois ans (2019-2020-2021) pour la vidange des installations septiques individuelles pour un tarif de 135\$ pour une vidange sélective et 170\$ pour une vidange complète, pour tous les type de fosses;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a procédé à l'abrogation du règlement 2017-007 relatif au mesurage des boues et de l'écume et à la vidange des fosses septiques afin d'appliquer la réglementation provinciale;

ATTENDU que le nombre de fosses devant être vidangées en 2021 est au nombre de 206, une augmentation considérable du nombre de fosses à vidanger et que plusieurs d'entre elles ont des capacités de plus de 1100 gallons, soit au-delà de la capacité du camion;

ATTENDU que la compagnie Épursol, devant l'augmentation des fosses de grandes capacités (plus de 1100 gallons) se doit de prévoir un coût supérieur pour ce type d'installation;

ATTENDU que la vidange des installations septiques débutera sous peu;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement autorise la modification de la résolution 2018-11-404 afin de tenir compte de tarifs particuliers pour les fosses de fortes capacités et tel qu'il suit;

- 135\$ plus taxes pour une vidange sélective
- 170\$ plus taxes pour une vidange totale
- 511\$ plus taxes pour une fosse de 3500 gallons
- 440\$ plus taxes pour une fosse de 3000 gallons
- 365\$ plus taxes pour une fosse de 2500 gallons
- 330\$ plus taxes pour une fosse de 2000 gallons
- 260\$ plus taxes pour une fosse de 1300 gallons
- 242\$ plus taxes pour une fosse de 1200 gallons
- Autre format de plus de 3500 gallons à déterminer en fonction de l'équipement requis

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2021-05-210 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 avril 2021 pour un montant total de 24 103.52 \$ comprenant les chèques numéros 14123 à 14137.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 avril 2021 au montant de 77 966.83 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502779 à 502821.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 avril 2021 au montant de 62 940.19 \$ comprenant les prélèvements numéros 5324 à 5349.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 avril 2021 au montant de 206 198.25 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 85 954.18 \$ jusqu'au 30 avril 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2021-05-211 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2021

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 avril 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (34.75 %) et d'investissement au 30 avril 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2021-05-212 BUZINESS : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception de la facture 1110 pour honoraires professionnels en date du 15 avril 2021 pour les dossiers de la structure organisationnelle et l'accompagnement en matière de rémunération;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 4031.31\$ taxes incluses en paiement de la facture 1110 de la firme Buziness pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même divers postes budgétaires 02 62100 419 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2021-05-213 GARAGE MUNICIPAL : BUDGET POUR TRAVAUX

ATTENDU que le garage municipal nécessite des travaux d'aménagements;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au surplus accumulé non affecté;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise un budget ne dépassant pas 55 000.00 \$ pour des travaux d'aménagement au garage municipal.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Garage Municipal

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2021-05-214 GROUPE VILLENEUVE : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE BALAYAGE DE RUES

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-140 autorisant l'octroi d'un contrat pour le balayage de rues à la compagnie Groupe Villeneuve;

ATTENDU la réception de la facture 8850 du 28 avril 2021 pour les travaux effectués en lien avec ce contrat;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, autorise une dépense et un déboursé de 14,209.19\$ taxes incluses à la compagnie Groupe Villeneuve en paiement de la facture 8850 pour l'année 2021 du contrat de balayage.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2021-05-215 DIGNARD ÉTHIER : AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURE 8016 ET 8160 POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2020

ATTENDU la réception des factures 8016 et 8160 de la firme Dignard Éthier CPA Inc pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2020;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2021 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 17 821.13\$ taxes incluses en paiement des factures 8016 et 8160 de la firme Dignard Éthier CPA Inc pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 413 : Vérification.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2021-05-216 DEVEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 12909, 12910, 12961 et 12962 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

12909	1515,20\$ taxes incluses	Dossier 600561-0010
12910	259,56\$ taxes incluses	Dossier 600561-0011
12961	732.25\$ taxes incluses	Dossier 600561-0001
12962	353.55\$ taxes incluses	Dossier 600561-0002

Une dépense et un déboursé de 2860.56 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2020-05-217 LE GROUPE GESFOR : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception de la facture FAD066895 du Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin pour honoraires professionnels dans le dossier de la marina;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2874.38\$ taxes incluses, pour le paiement de la facture FAD066895 de Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le maire Christian Beauchamp se retire de la table des délibérations. il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Monsieur Paul Gagnon, maire suppléant, préside l'assemblée. Le quorum est maintenu.

3.1 2021-05-218 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION « PIÉGEAGE ET GESTION DES ANIMAUX À FOURRURE (PGAF) AU MONTANT DE 200.00\$

ATTENDU l'intérêt d'un employé de suivre la formation Piégeage et gestion des animaux à fourrure (PGAF) et la pertinence de gérer la population de castors sur le territoire de Papineauville;

ATTENDU la réception d'une facture de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec au montant de 200\$ taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise le remboursement d'un montant de 200,00\$ taxes incluses pour la formation Piégeage et gestion des animaux à fourrures à monsieur Alexandre Beauchamp. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formation

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le maire Christian Beauchamp reprend sa place à la table des délibérations. Il préside de nouveau la présente assemblée.

3.2 2021-05-219 GRILLE SALARIALE DES COLS BLANCS ET COLS BLEUS : ACCEPTATION ET AUTORISATION DE VERSEMENT DES AJUSTEMENTS

ATTENDU le mandat donné à la firme Buziness de revoir la structure salariale des employés de la catégorie cols blancs et cols bleus;

ATTENDU que le rapport sur la rémunération a été soumis aux membres du comité des ressources humaines pour analyse;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, entérine les recommandations de la firme Buziness issues de son rapport d'analyse de la rémunération pour les cols blancs et les cols bleus et plus spécifiquement :

- Autorise la modification des échelons salariaux (6)
- Accepte la nouvelle grille salariale suggérée
- Autorise le versement des ajustements rétroactif au 1^{er} janvier 2021

Le tout conditionnel à la signature par tous les employés de la classe cols bleus et cols blancs du nouveau manuel d'employé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2021-05-220 IMPLICATION DU RESPONSABLE DES LOISIRS DANS DIVERS COMITÉS

ATTENDU que le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique souhaite s'impliquer sur différents comités externes;

ATTENDU que les élections au divers poste de ces comité sont prévues prochainement;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise M. Patrick Chartrand, responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à se présenter aux élections des organismes suivants pour l'année 2021-2022 :

-Corporation des loisirs de Papineau
-AQAIRS Outaouais

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2021-05-221 PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR UN INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un processus de recrutement pour un inspecteur municipal adjoint;

ATTENDU de la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un processus de recrutement pour un inspecteur municipal adjoint.

Que ce Conseil prend acte de la démission de Xavier Cabeceiras en date du 13 mai 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2021-05-222 ENSEIGNE POUR LE NOUVEAU GARAGE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour l'identification du nouveau garage municipal :

Multigraphique	3750\$ plus taxes
Gatco	4880\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Enseigne Multi Graphique au montant de 3 750,00\$ plus taxes pour l'achat d'une enseigne pour le nouveau garage municipal. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Garage municipal.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2021-05-223 RADARS PÉDAGOGIQUES : ACCEPTATION D'UNE OFFRE ENTREPRISE SIGNAL SERVICE INC.

ATTENDU le souci de la municipalité pour la sécurité des personnes et le respect de la limite de vitesse dans le milieu urbain;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour l'achat de radars pédagogiques :

Kalitec	13 350,00 \$ plus taxes (3)
Signal	13 331,40 \$ plus taxes (3)
Trafic innovation	11 997,00 \$ plus taxes (3)

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission 39930 du 14 avril 2021 de la compagnie Signal Service inc. au montant de 13 331,40\$ plus taxes pour l'achat de trois radars pédagogiques pour l'indication de la vitesse à chaque entrée de la municipalité de Papineauville. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04003 001 : Éclairage de rues

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2021-05-224 COUPE ET RAMASSAGE DE FOIN AUX INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

ATTENDU les problématiques rencontrées pour la coupe du foin aux installations d'eau potable;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil municipal, sur recommandation du comité des travaux publics mandate la direction générale à discuter avec le propriétaire adjacent sur la possibilité de faire la coupe et le ramassage du foin sur le terrain de la municipalité.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2021-05-225 RÉPARATION D'ASPHALTE : AUTORISATION DE TRAVAUX

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer les réparations d'asphalte aux endroits ayant connus des bris d'aqueduc;

ATTENDU que la compagnie Excavation Séguin Lafleur a soumis une proposition le 12 avril courant au montant de 8478\$ plus taxes pour procéder à la réparation de l'asphalte sur les rues Viger et Jeanne-d'Arc;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission du 12 avril 2021 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur au montant de 8 478,00\$ plus

taxes pour la réparation et l'asphaltage de la rue Viger et Jeanne-d'Arc. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparations conduites d'aqueduc.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2021-05-226 NETTOYAGE DES ÉGOUTS PLUVIAUX ET SANITAIRES

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage préventif des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2021;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes :

Environnement Cadieux	175\$ heure plus taxes Plus frais de transport
Sanivac	314\$ heure plus taxes Plus frais de transport

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Environnement Pompage Cadieux et autorise une dépense et un déboursé maximal de 35,000\$ taxes incluses durant l'année 2021 pour le nettoyage des conduites d'égout sanitaire et pluvial.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien et réparation – Conduite d'eaux usées.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2021-05-227 STATISTIQUE AVRIL 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service des incendies est intervenu sur 9 évènements en avril : alarme incendie (1), désincarcération (2), entraide (3) et incendie (3).

6. URBANISME

6.1 2021-05-228 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

	AVRIL 2021
Permis et certificats	
Rénovation	14
Abattage d'arbres	10
Lotissement	3
Bâtiment complémentaire	4
Piscine	5
Installation septique	5

Nouvelle construction	6
Branchement	6
Agrandissement	2
Animaux	2
Galerie tet clôture	4
Remblai-déblai	1
Bande riveraine	1

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2021-05-229 STATISTIQUE MENSUELLE POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN DATE DU 30 MARS 2021

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2021		2020		2019		2021		2020		2019		2021		2020		2019	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés
Janvier	61,96	67%	34,24	47%	41,36	48%	20,24	22%	27,25	38%	32,26	37%	10,41	11%	10,66	15%	12,62	15%
Février	42,98	60%	43,52	64%	41,83	62%	20,18	28%	20,02	29%	17,67	26%	8,16	11%	4,96	7%	8,08	12%
Mars	72,62	67%	43,72	58%	42,98	56%	24,51	23%	23,75	31%	23,44	31%	10,75	10%	8,55	11%	10,37	14%

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2021-05-230 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques avril 2021 bibliothèque	
Abonnements actifs	350
Prêt de livres numériques	31
Prêt régulier	290
Prêt instruments de musique	1
Jours d'ouverture	16

8.2 2021-05-231 RÉFECTION DU TERRAIN DE VOLLEY-BALL : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU l'intention de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau de procéder à la réfection de ses terrains de volleyball;

ATTENDU que ces terrains servent aussi à la population civile en saison estivale;

ATTENDU que les sommes n'ont pas été prévues au budget 2021 mais que l'annulation de certaines activités à cause de la pandémie permet de libérer les sommes nécessaires;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense maximale de 2475.00\$ taxes incluses, représentant 50% de la facture de la réfection des terrains de volleyball.

Que le paiement soit fait sur présentation de pièces justificatives et d'une facturation en sens par l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 70296 997 Course à obstacles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**8.3 2021-05-232 REMPLACEMENT DU MODULE D'ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE :
AUTORISATION DE DÉPENSE**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement du module d'accueil de la bibliothèque et que les sommes ont été prévues au budget 2021;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 2395.00\$ plus taxes chez Imprimerie Papineauville pour l'achat d'un nouveau module d'accueil pour la bibliothèque.

Que le service des travaux publics soit responsable du retrait du mobilier actuel et de l'installation des nouveaux équipements.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70230-527 : Entretien et réparation ameublement et équipement de bureau

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2021-05-233 JOURNAL TOURISTIQUE 2021 : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU que la prochaine saison touristique s'annonce locale en raison de la pandémie;

ATTENDU qu'un dépliant touristique a été conçu en 2021 pour faire la promotion des municipalités et sera distribué à plus de 75,000\$ copies;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 1800.00\$ plus taxes pour l'achat d'une page complète dans le journal touristique Petite-Nation pour l'année 2021.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 341: Publicité et information.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2021-05-234 SOCCER : PROJETS D'ACTIVITÉS RÉDUITES POUR L'ÉTÉ 2021

ATTENDU l'annulation de la saison 2021 du FC Petite-Nation;

ATTENDU que des bénévoles de Papineauville offre du temps pour faire bouger les jeunes cet été par le biais de soccer amical;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture autorise la tenue de matchs de soccer amicaux organisés par le comité soccer de Papineauville à l'été 2021.

Que le service des loisirs soit responsable de la gestion des inscriptions et de la liaison avec les entraîneurs.

Que le service des travaux publics ait la charge de l'entretien régulier des terrains et procède au lignage de ceux-ci.

Qu'un protocole sanitaire soit établi et respecté lors de la tenue de ces matchs amicaux.

Que la présente autorisation soit conditionnelle à ce que Soccer Québec soit à la phase 5 de son plan de déconfinement, phase autorisant la tenue de matchs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2021-05-235 PROJET ESTIVAL AUX MONTAGNES NOIRES : ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que la municipalité souhaite offrir différentes activités extérieures à ses résidents, surtout en ce temps de pandémie;

ATTENDU que la municipalité de Ripon propose un nouveau partenariat permettant aux citoyens de Papineauville de profiter de certaines gratuités au Parc des Montagnes Noires de Ripon;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une contribution financière de 550.00\$ à la Municipalité de Ripon pour permettre aux résidents de Papineauville d'avoir accès au parc des Montagnes Noires du 1^{er} mai au 31 octobre 2021.

Les citoyens de Papineauville pourront ainsi:

- Accéder au stationnement gratuitement
- Accéder au parc gratuitement
- Obtenir une réduction de 15% sur les locations en hébergement du dimanche au jeudi

La municipalité pourra profiter de :

- Une location gratuite du chalet Stéphane-Richer pour une rencontre
- Une publicisation de la présente entente afin de promouvoir le partenariat entre les deux municipalités.
- Offrir un tirage d'un certificat-cadeau de deux (2) nuits de camping au parc des Montagnes Noires.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70299-996 : Sentiers pédestres.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2021-05-236 CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE D'ACCÈS

ATTENDU que plus d'accès à la rivière des Outaouais est une des orientations de la planification stratégique 2019-2024 de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que l'aménagement d'un nouveau coin pour les pêcheurs est prévu depuis 2019 et que le mobilier urbain est disponible;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget via le surplus accumulé non-affecté;

ATTENDU la recommandation du responsable, sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise les dépenses suivantes pour la construction d'une passerelle pour accéder au coin pêcheur prévu sur la Baie de la Pentecôte via le sentier pédestre.

Matériaux Bonhomme	Estimé 31ES007255	2703.28\$ plus taxes
Location de machinerie	Estimation	350\$ plus taxes
Matériel de remblayage et compaction	Estimation	400\$ plus taxes

Une dépense et un déboursé maximal de 3500\$ est autorisé à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70299-996 : Sentiers pédestres.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

Monsieur Michel Leblanc informe la population de son intention de poser de nouveau sa candidature aux prochaines élections

Monsieur Paul Gagnon mentionne que la prolifération des chats devient problématique et qu'il y a lieu de trouver des solutions.

Ce dernier fait aussi mention de cet article de Radio-Canada sur la nouvelle salle de spectacle à l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Monsieur Laurent Clément demande que le règlement sur la matières résiduelles soit appliqué pour les contenants se trouvant en façade des bâtiments.

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

Non applicable.

9.3 2021-05-237 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 19h45.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 mai 2021.

Martine Joannis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 11 mai 2021.

Christian Beauchamp
Maire